

fait commandement que il n'eust à bouger de cette ville jusqu'à ce que j'en sceusse votre volonté. Et s'il n'eust parlé de moi en ladite lettre, et aussy qu'il s'avoune au roy et reyne de Navarre, je l'eusse fait mettre en prison pour donner exemple à tous ces escriiveurs de nouvelles. Vous m'en manderez ce qu'il vous plaira, remettant à vous d'en faire entendre au roy ce que bon vous en semblera ». L'affaire n'eut pas de suites et la paisible résidence de Rabelais à Lyon, comme dit Salmon Macrin, n'en fut pas troublée.

On ne saurait reculer plus loin, dans la suite des événements de sa vie, un événement qui se rattache à l'un de ses séjours à Lyon. Rabelais eut en cette ville un fils qui vécut deux années. L'existence de cet enfant a été révélée par le plus récent biographe de Rabelais, M. Rathery, renseigné sur ce point par des érudits toulousains, MM. Guibal et Gatién Arnoult. C'est à Toulouse, en effet, qu'on a trouvé à ce sujet quelques renseignements, dans les poésies latines manuscrites de ce professeur de droit dont nous avons déjà fait mention : le « très-docte et vertueux Boyssonné¹ ». Boyssonné a adressé plusieurs pièces de vers latins à un enfant nommé Théodule Rabelais, mort à l'âge de deux ans, et les détails qu'il donne ne laissent aucun doute sur l'auteur de cet enfant : « Lyon est sa patrie, Rabelais est son père. Qui ne connaît ni Lyon, ni Rabelais, ignore deux grandes choses en ce monde² ». Ailleurs il est plus explicite encore : « Dans ce sépulcre repose le petit Théodule, petit de corps mais grand par son père, ce personnage savant et versé dans tous les arts qui conviennent à un homme bon, pieux et honnête. Le jeune Théodule, s'il lui avait été donné de vivre, se serait approprié cette science, et, de petit qu'il était, serait devenu grand à son tour ».

Il n'y a donc point de méprise possible. Il s'agit bien de l'auteur du *Gargantua*, dont la paternité, du reste, ne paraît nullement avoir été clandestine. On voit dans quels termes presque respectueux s'exprime Boyssonné. Bien plus, dans l'épithaphe qu'il compose pour le jeune enfant, il fait dire à celui-ci : « Moi qui repose sous cette tombe étroite, vivant, j'ai eu des pontifes romains pour serviteurs³ ».

V

En 1539, Rabelais passa au service de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, frère aîné du cardinal Jean du Bellay. Ce personnage est un de ceux qui ont joué un plus grand rôle sous le règne de François I^{er}. Diplomate actif et habile, homme de guerre entreprenant et expérimenté, il avait été établi, en 1537, gouverneur du Piémont ; il y rendit de grands services qui sont consignés dans l'histoire. On voit Rabelais passer le 18 décembre 1539 à Chambéry, où cette année même le vertueux Boyssonné avait été nommé conseiller, peut-être à la recommandation de son ami.

Il est à Turin en juillet et octobre 1540 ; il correspond de là avec G. Pelicier, évêque de Narbonne, puis de Montpellier, à cette époque ambassadeur du roi de France à Venise. Deux lettres de ce prélat à Rabelais, l'une du 23 juillet, l'autre du 17 octobre, ont un caractère fort amical et familial. Il est question, dans la seconde de ces lettres, de l'acquisition de manuscrits hébraïques et syriaques et

1. Voyez *Pantagruel*, livre III, chapitre XXIX.

2. Nescit maxima in orbe duo.

3.

...vivens
Romanos habui pontifices famulos.

de livres grecs pour la « librairie » du roi. Il demande à Rabelais d'employer toute son influence pour faire réussir cette négociation, qui enrichit, en effet, nos dépôts publics. Il est vraisemblable que Rabelais, pendant le temps qu'il resta attaché, comme médecin, à Guillaume du Bellay, fit plus d'un voyage en France. Il dut revenir à Lyon pour surveiller les réimpressions des deux premiers livres de son roman, dont les éditions se succédaient rapidement. Il est certain que l'édition de ces deux livres qui fut publiée en 1542, chez François Juste, n'eut pas lieu sans la participation de l'auteur¹. Il composait toujours des almanachs pour les libraires lyonnais. Il y en a un pour l'année 1541, dont on a récemment trouvé deux feuillets. Tout cela ne pouvait s'exécuter sans que par intervalles il fit acte de présence dans cette ville.

devoir toutefois être assez assidu auprès du seigneur de Langey, car celui-ci, quoiqu'il ne fût âgé que de cinquante-deux ans, avait beaucoup d'infirmités, fruit de ses fatigues, de ses voyages et de ses campagnes. En 1542, ce seigneur demanda son congé et l'obtint. Ramené en litière jusqu'à Saint-Symphorien, entre Lyon et Roanne, il y mourut le 9 janvier 1543. Rabelais fut présent à sa mort, comme il le constate au chapitre XXVII du livre IV, où il se nomme parmi les amis, domestiques et serviteurs qui assistaient à ce trépas. Le Duchat prétend que Guillaume du Bellay laissa des marques de sa munificence aux serviteurs qui l'entouraient, et notamment 50 livres tournois de rente à Rabelais, jusqu'au moment où celui-ci aurait 300 livres de revenu en bénéfices. C'est possible. On n'a plus les pièces sur lesquelles Le Duchat s'appuyait sans doute. Il faut dire toutefois que les affaires du seigneur de Langey étaient dans un état déplorable, par suite des dépenses qu'il avait faites dans son gouvernement du Piémont. Ses héritiers furent, dit-on, sur le point de renoncer à sa succession. Ses dettes² avaient du reste la cause la plus honorable, ayant été contractées dans l'intérêt public. Martin du Bellay raconte, dans ses *Mémoires*, au prix de quels sacrifices son frère avait épargné au Piémont une atroce famine, en faisant venir des blés de la Bourgogne, qu'on chargeait sur la Saône, qui descendait le Rhône et étaient débarqués à Savone sur la côte de Gênes. « Et le fit ledit seigneur à ses frais, ajoute Martin du Bellay, de sorte que moy qui suis son frère, en ay payé depuis sa mort cent mille livres à un seul homme, en quoy il estoit en arrière, mais il ne luy challoit la despense, moyennant qu'il fait service à son prince ».

Qu'il ait été ou non gratifié d'une rente par Guillaume du Bellay, Rabelais lui témoigna sa reconnaissance par la magnifique éloge qu'il en fait en son IV^e livre. Il aurait, de plus, consacré un ouvrage latin à l'histoire des hauts faits de ce seigneur, et un autre « domestique » de Guillaume du Bellay, Claude Massuau, aurait traduit en français l'ouvrage de Rabelais sous ce titre : *Stratagemes, c'est-à-dire prouesses et ruses de guerre du preux et très célèbre chevalier Langey au commencement de la tierce guerre césarienne*³. Duverdière, dans sa *Bibliothèque française*, indique cet ouvrage avec trop de précision pour qu'il ne l'ait pas eu sous les yeux ; mais le texte latin, comme le texte français, a depuis lors complètement disparu.

Est-ce, comme on l'a conjecturé, pour tenir lieu de la rente de 50 livres que René du Bellay, évêque du Mans, frère du défunt, conféra à Rabelais la cure de Saint-Christophe de Jambet, dans son diocèse ? Il est certain que Rabelais

1. Voyez l'*Avertissement*.

2. Lyon, Sébastien Gryphius, 1542.

fut titulaire de cette cure, dont il touchait le revenu sans être obligé à résidence. Cet évêque du Mans, grand horticulteur et botaniste, ne devait pas avoir moins de sympathie pour Rabelais que ses trois frères.

Rabelais, publiant en 1542 une nouvelle et dernière édition de ses deux premiers livres, s'était cru obligé, comme on l'a vu dans l'Avertissement, d'atténuer ses hardiesses. En 1545, il obtint de François I^{er} un privilège pour l'impression du Tiers livre¹ « avec pouvoir et puissance de corriger et revoir les deux premiers, et les mettre en nouvelle impression et vente ». Dans la première édition de ce livre publiée à Paris, en 1546, Rabelais rejette le pseudonyme d'Alcofribas Nasier et inscrit son vrai nom sur le titre; il n'est plus l'abstracteur de quintessence, il est docteur en médecine, et pour ne pas tourner trop complètement au sérieux, il ajoute : « Et colloier (patriarche) des îles Hières ». C'était un coup d'audace que faisait Rabelais, et c'était pourtant le parti le plus sage. Il se mettait sous la protection directe du roi : la persécution contre les hérétiques redoublait en ce moment. 1545 est l'année du massacre de Merindol, de la Coste et de Cabrières. Robert Estienne et Marot avaient dû quitter la France en 1543. Étienne Dolet fut pendu et brûlé à la place Maubert, en 1546. Rabelais, grâce aux nombreux et puissants protecteurs qu'il a su s'attacher, ne court aucun péril. Il a pour appuis ou pour amis l'évêque de Paris, l'évêque du Mans, Pierre Duchâtel, évêque de Tulle, lecteur du roi, le cardinal d'Armagnac, l'évêque de Montpellier, l'évêque de Maillezois, le nouveau garde des sceaux, François Erraut, sieur de Chemant, et tous les savants les plus illustres de France. Il brave la Sorbonne. Pierre Duchâtel a lu à François I^{er} les livres qu'on incrimine... Le roi n'y a trouvé rien de suspect. C'est Rabelais qui le dit dans son épître au cardinal Odet de Châtillon², et ce n'était certainement pas assez dire : François I^{er} dut prendre à cette lecture un vif divertissement, et l'auteur fut assuré de sa protection. Aussi s'empressa-t-il de mettre au jour le commencement du Quart livre, dont les premiers chapitres parurent d'abord à Grenoble, en 1547, puis à Lyon, en 1548.

VI

Depuis longtemps déjà, le roi François I^{er}, en qui Rabelais avait trouvé un protecteur, était gravement malade; on prévoyait sa mort prochaine. En quelles mains passerait alors le pouvoir? Les principaux protecteurs de Rabelais allaient sans doute perdre leur crédit. Rabelais n'attendit pas la crise. Il semble qu'il se soit d'assez loin prémuni contre elle.

Il quitta la France et se réfugia à Metz. A quel moment? On ne le peut dire avec précision. Mais il paraît prouvé que ce fut plus d'une année avant la mort du roi. Il résulte des recherches des érudits lorrains³ que Rabelais aurait passé à Metz l'année 1546 tout entière. Les comptes de la ville pour cette époque ont disparu; mais il en subsiste un extrait par Paul Ferry (*Observations séculaires*), et dans cet extrait on lit ces lignes :

1. Voyez ce privilège, page 205.

2. En tête du IV^e livre.

3. Rabelais, médecin stipendié de la cité de Metz, par M. Charles Abel, dans les Mémoires de l'Académie de Metz, 1869.

« 1547. Payé à M^{re} Rabellet p. ses gages d'un an, c'est à sçavoir à la Saint-Remy, 60 livres; à Paques d'arien, 60 livres; comme plus con lui ont (sic) p. le quart d'an de Saint-Jean, 30 livres. »

Ainsi Rabelais fut médecin salarié de la ville de Metz, aux gages de 120 livres par an; il toucha le semestre de Pâques 1546 à la Saint-Remy, 1^{er} octobre; le semestre du 1^{er} octobre 1546, à Pâques 1547, plus un demi-semestre de Pâques à la Saint-Jean (24 juin). Il eut congé à cette dernière date, 24 juin 1547.

La lettre de Rabelais au cardinal du Bellay, datée de Metz, où il implore en termes si pressants les secours du cardinal, est-elle du 6 février 1547, comme on le croit généralement? Tout fait supposer que cette lettre est plutôt du 6 février 1546; les appointements assez élevés que Rabelais touchait en 1547 ne justifient plus de tels cris de détresse. Il faut, en ce cas, assigner également à cette année, au 28 mars 1546 (nouveau style) la lettre de Jean Sturn, recteur de gymnase de Strasbourg au même cardinal du Bellay. On trouve dans cette lettre le passage suivant : *Tempora etiam Rabelesum ejecerunt e Gallia, φεῦ τῶν χηόνων! Nundum ad nos venit. Metis consistit, ut audio, inde enim nos salutavit. Adero ipsi quibuscumque rebus potero, cum ad nos venerit... Ad Tabernas Alsatiae (Saverne), vigesima octava Martii*¹. On a vu pourquoi le fugitif s'était arrêté à Metz : c'est qu'il y avait trouvé des fonctions qui le mettaient à l'abri du besoin.

Le cardinal du Bellay, à la mort de François I^{er}, perdit son crédit. Il fut forcé de se démettre de toutes ses fonctions politiques. Quittant Paris et la France, il se retira à Rome, emmenant Rabelais avec lui. Il est vraisemblable que, bientôt rassuré, Rabelais était revenu à Paris avant de se rendre à Rome, à la suite du cardinal. Une phrase de la *Sciomachie*, opuscule dont nous allons parler tout à l'heure, le ferait supposer : « Encore nous vismes, dit-il, semblables (prodiges) à Lyon pour la journée de Pavie en la personne du feu seigneur de Rochefort, et recentemente à Paris, au jour que combattirent les seigneurs de Jarnac et de Chataignerai ». Ce combat avait eu lieu le 10 juillet 1547; les expressions qu'emploie Rabelais semblent indiquer sa présence à Paris en ce moment-là. Quoi qu'il en soit, Rabelais était à Rome au mois de février 1549, à l'époque de la naissance de Louis d'Orléans, deuxième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, auquel maître François tire un horoscope favorable, « si une fois il échappe quelque triste aspect en l'angle occidental de la septième maison ». Le professeur en astrologie n'avait pas bien fait ses calculs. L'enfant royal ne devait point aller jusqu'à la septième maison; il devait mourir au berceau.

Rabelais, dans une lettre adressée au révérendissime cardinal de Guise (depuis cardinal de Lorraine), se fit l'historiographe des fêtes célébrées à l'occasion de cet heureux événement par le cardinal du Bellay et par l'ambassadeur de France d'Urfé. Il décrit avec d'amples détails la *Sciomachie*, ou simulacre de bataille, qui eut lieu le 14 mars sur la place Saint-Apostolo, et cette description très intéressante fut imprimée à Lyon la même année, chez Sébastien Gryphe.

C'est pendant qu'il était à Rome pour la troisième fois que parut une violente attaque contre lui et ses ouvrages. Elle eut pour auteur un moine de Fontevrault, nommé Gabriel de Puits-Herbaut, qui publia cette année un dialogue contre les mauvais livres sous ce titre : *Theotimus, sive de tollendis et*

1. Bibliothèque nationale, fonds latin, n^o 8584.

*expurgandis malis libris, iis præcipue quos vix incolumi fide ac pietate plerique legere queant*¹.

Puits-Herbaut constate l'absence de Rabelais au moment où il écrit : « Plût à Dieu, dit-il, qu'il fût à Genève, lui et son Pantagruélisme, s'il est encore de ce monde ! car il avait, au commencement de ce règne, suivi la tourbe des cardinaux renvoyée et reléguée à Rome² ». Ces mots, notons-le en passant, semblent confirmer ce que nous disions tout à l'heure du retour de Rabelais à Paris avant de partir pour l'Italie avec le cardinal du Bellay.

La sortie de Puits-Herbaut contre Rabelais est des plus violentes³. Elle nous montre pour la première fois le Rabelais biberon, gloutin, cynique, qu'un grand nombre de biographies, animées d'ailleurs des meilleures intentions, nous ont représenté par la suite. Elle n'eut du reste aucun effet. Rabelais ne tarda point à se trouver sous le nouveau règne de plus solides appuis que sous le règne précédent. L'influence à la cour de France, sous Henri II, appartenait aux Guises, au connétable de Montmorency, à ses cinq fils et à ses trois neveux les Châtillon. Nous venons de voir, à propos de la *Sciomachie*, Rabelais en correspondance avec le cardinal de Guise. Nous allons voir tout particulièrement appuyé par l'aîné des Châtillon, le cardinal Odet, évêque-comte de Beauvais, lequel inclinait fortement au protestantisme et plus tard se maria publiquement en robe rouge.

Se fiant à ces nouveaux protecteurs, Rabelais rentra en France, « hors de toute intimidation ». Il obtint, par l'intermédiaire du cardinal de Châtillon, un privilège du roi Henri II, comme il en avait obtenu un du roi François I^{er}. Ce privilège lui permet d'imprimer ses ouvrages en grec, latin, français et toscan, « mesmement certains volumes des faicts et dictz heroïques de Pantagruel, non moins utiles que delectables, tant ceux déjà imprimés que ceux qu'il se propose de mettre en lumière ». Ce privilège est daté du 6 août 1550⁴.

VII

Au grand étonnement et à la grande indignation sans doute de Puits-Herbaut et de ses autres adversaires, Rabelais fut nommé à la cure de Meudon par provisions du 18 janvier 1550⁵.

Peu auparavant, le duc et la duchesse de Guise avaient acheté la terre de

1. Parisius, J. Roigny, 1549, in-8o.

2. Utinam inter illos (les réfugiés de Genève) sit Rabelæus cum suo Pantagruelismo, siquidem inter homines ille adhuc agit, nam cardinalium turbam ineunte hoc regno Romam dimissam et ablegatam secutus fuerat.

3. « Huic Rabelæso quid ad absolutam improbitatem deesse potest, cui neque Dei metus inest, neque hominum reverentia? Qui omnia, divina humanaque, proculcat et ludibrio habet... Totos dies nihil aliud quam perpotat, helluatur, græcatur, nidores culinarum persequitur, ac cercopissat, ut est in proverbio, miseris etiam chartas nefandis scriptionibus polluit, venenum vomit, quod per omnes longe lateque regiones dispergat... homo impie impotentisque dicax. » Puits-Herbaut s'étonne de la protection dont l'évêque de Paris couvre Rabelais : « Adeo ut vehementer mirum sit, ab antistite nostræ religionis, viro primario, eodemque doctissimo, tantum honorum morum publicæque honestatis labem et porro hostem pertinacissimum, ad hæc impuru, fedumque hominem, cui loquentiæ permultum, sapientiæ quam minimum sit, foveri, ali. convivio quoque ac colloquio familiaribus adhiberi. »

4. Voyez ci-après, page 206.

5. Voyez plus loin le texte de ces provisions.

Meudon à la duchesse d'Étampes. Si l'on s'en rapporte à Guillaume Colletet, Rabelais était assidu chez ces futurs chefs du parti catholique, et se félicitait d'avoir en eux « de bons et pieux paroissiens ». Le récit qu'il fait sur Breton de Villandry, et le duc de Guise au chapitre xi du livre VI, passe pour un souvenir personnel. Claude Breton de Villandry, secrétaire du roi au département des Finances, était un des familiers du château. Un jour, la conversation vint à tomber sur une des batailles du règne de François I^{er}, où Villandry avait assisté en brave équipage, armé de toutes pièces. Le duc lui dit qu'il ne se rappelait pas l'avoir vu au combat. « Par ma foi ! j'y étais, répondit Villandry ; il me sera facile de le prouver, et même, en un lieu auquel vous n'eussiez osé vous trouver ». Le mot fut trouvé hardi par le défenseur de Metz, qui haussait le propos, lorsque Villandry l'apaisa aisément, à la grande risée de la compagnie : « J'étais avec le bagage, dit-il, où votre honneur ne vous eût pas permis de vous cacher comme je le faisais ». Rien n'empêche, en effet, de supposer que Rabelais était dans l'assistance égayée par cette spirituelle repartie. Il ne l'introduisit dans son quatrième livre qu'en 1552, alors qu'il était en relations certaines avec les Lorrains, et qu'il avait été curé de Meudon.

Il y a de nombreuses traditions relatives à la manière dont il se conduisit dans sa cure, la plupart favorables à Rabelais, et le représentant comme un « pasteur vigilant, honnête, charitable ». On parle de lui comme s'il avait eu le temps de laisser dans le pays de nombreux souvenirs et une trace profonde, qu'auraient aisément retrouvés Antoine Leroy, Bernier, plus de cent ans après, dans la seconde moitié du xvii^e siècle.

On ne remarque pas que Rabelais ne fut revêtu de ce titre de curé de Meudon que l'espace de deux ans, moins quelques jours. Il résigna, en effet, ses deux cures, celle de Saint-Christophe de Jambet, au diocèse du Mans, et celle de Saint-Martin de Meudon, au diocèse de Paris, le 9 janvier 1552¹. Il n'est pas sûr du tout qu'il ait jamais rempli les fonctions curiales. Eustache du Bellay, neveu ou parent du cardinal, et qui venait de lui être substitué dans l'évêché de Paris, faisant sa visite pastorale au mois de juin 1551, ne trouva pas Rabelais, mais seulement Pierre Richard, son vicaire, et quatre autres prêtres. Les recteurs résidants, surtout ceux nouvellement nommés, avaient toujours soin de se trouver à leur poste au moment d'une visite épiscopale, et d'une première visite épiscopale.

Quelle fut la cause de cette double démission ? Le nouvel évêque de Paris n'était peut-être pas aussi favorable à Rabelais que son oncle. Puis le quatrième livre de *Pantagruel*, livre plus agressif encore que les autres, allait être mis en vente. Probablement en prévision d'inévitables orages, une démission de ses bénéfices ecclésiastiques fut imposée, ou du moins conseillée à Rabelais par ses protecteurs mêmes. Ce quatrième livre complet fut achevé d'imprimer chez Michel Fezandat, libraire, le 28 janvier 1552, et parut en effet avec le privilège du roi, avec une épître de l'auteur à monseigneur Odet, cardinal de Châtillon, sous cette même date du 28 janvier. Aussitôt paru, il excita un grand émoi dans la Faculté de théologie. Malgré l'épître et le privilège, et malgré la résignation des bénéfices préalablement accomplie, les poursuites furent actives et pressantes. La publication de l'ouvrage fut suspendue par un arrêt du Parlement, en date du mardi 1^{er} mars 1552 (1551, vieux style), portant que : « Attendu la censure faite par la Faculté de théologie contre certain livre mauvais exposé en vente

1. Voyez plus loin les textes de ces résignations.

soubz le titre de *Quatriesme livre de Pantagruel*, avec privilège du roi... la cour ordonne que le libraire sera promptement mandé en icelle, et lui seront faictes defenses de vendre et exposer ledict livre dedans quinzaine : pendant lequel temps ordonne la cour au procureur du roi d'advertir ledict seigneur roi de la censure faicte sur ledict livre par ladiete Faculté de théologie, et lui en envoyer un double pour suyvre son bon plaisir. »

Michel Fezandat fut, en effet, mandé devant la cour. Défense de vendre l'ouvrage « dedans quinzaine » lui fut faite, sous peine de punition corporelle. Après ces quinze jours de suspension, la vente de l'ouvrage reprit-elle son cours ? On est tenté de croire que la suspension dura plus longtemps, si l'on remarque que le roi était en ce moment même tout entier à son entreprise contre Metz et les provinces austrasiennes ; qu'il laissa la régence à Catherine de Médicis le 10 mars, qu'il rejoignit peu après l'armée à Châlons, et, victorieux, entra dans Metz le 18 avril. C'est probablement le temps d'arrêt résultant de ces événements qui permit au libraire et à Rabelais de faire aux exemplaires non vendus la modification en l'honneur du roi, signalée dans la *Bibliographie*¹.

Quoi qu'il en soit, les protecteurs de Rabelais l'emportèrent de nouveau, et le bon plaisir du roi fut que la vente de l'ouvrage reprit son cours interrompu.

Ce fut peu de temps après la publication du quatrième livre que Rabelais mourut.

Certains rapprochements de dates assez concluants font fixer sa mort à l'année 1553. Il avait environ soixante-trois ans. L'opinion la plus plausible, car il règne une grande incertitude sur les derniers jours de Rabelais, est qu'il décéda à Paris, rue des Jardins, sur la paroisse Saint-Paul, et qu'il fut enterré au cimetière de cette paroisse, sous un grand arbre qu'on montrait encore cent ans après.

Les faiseurs d'anecdotes se sont emparés de ces derniers moments enveloppés d'une obscurité si profonde. Ils ont mis en circulation je ne sais combien de facéties auxquelles se serait livré Rabelais expirant. Ils prétendent qu'il se fit revêtir d'un camail ou *domino*, pour équivoquer sur les mots de l'Apocalypse : *Beati qui in Domino moriuntur*. Il aurait dicté son testament en ces termes : « Je n'ai rien vaillant ; je dois beaucoup ; je donne le reste aux pauvres ». Cette plaisanterie se trouvait déjà dans une lettre d'Érasme à Bède en 1527, et remonte sans doute plus haut. Un autre trait est rapporté par le chancelier Bacon. Rabelais, que le philosophe anglais appelle le grand railleur (*the great jester*), après avoir reçu l'extrême-onction, aurait dit qu'on venait de lui graisser ses bottes pour le grand voyage.

Un page étant venu demander de ses nouvelles, de la part du cardinal du Bellay ou du cardinal de Châtillon, Rabelais aurait répondu :

« Dis à monseigneur l'état où tu me vois : je m'en vais chercher un grand peut-être. Il est au nid de la pie, dis-lui qu'il s'y tienne ; et pour toi, tu ne seras jamais qu'un fol. »

Enfin, avant de rendre l'âme, il aurait recueilli toutes ses forces pour pousser un dernier éclat de rire, et murmurer : « Tirez le rideau, la farce est jouée. »

D'autre part, des témoignages, non moins tardifs il est vrai, ceux d'Antoine Duverdier dans sa *Prosopographie*, de Guillaume Colletet, de Guy Patin, ayant pour garant messire Fay d'Épesse, lequel invoquait l'autorité du président

1. Voyez page 644.

d'Épesse, son père, contemporain et ami de Rabelais, ces témoignages tendent à établir que l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel* « fut touché de repentance et rendit son esprit en fidèle chrétien ».

Jusqu'au bout la contradiction existe, comme l'on voit, et Rabelais est un Janus à double face, l'une digne et grave, l'autre bouffonne, enluminée et barbouillée de lie. Cette contradiction continue après son trépas, dans ses épitaphes. Les uns nous montrent le médecin admiré pour son savoir, l'homme recherché des grands pour son esprit, l'écrivain aimé de tous. « Peut-être, dit l'une d'elles¹, voudra-t-on voir en lui un bouffon, un farceur qui débitait des bons mots pour attraper de bons repas. Non, non, ce n'était ni un bouffon ni un charlatan de place publique, mais un homme qui, grâce à la pénétration de son esprit d'élite, saisissait le côté ridicule des choses humaines... un autre Démocrite qui se riait des vaines terreurs, des espérances non moins vaines du vulgaire et des grands de la terre, ainsi que des labeurs anxieux qui remplissaient cette courte vie ».

« Il se joue, dit une autre², des dieux et des hommes, de telle sorte que les hommes et les dieux paraissent à peine effleurés. »

Mais beaucoup de ces épitaphes nous montrent le buveur, l'espèce de Silène que, parmi les documents antérieurs, le factum de Puits-Herbaut a presque seul dénoncé. Il en est une qui, à partir de l'édition de 1567, prit place parmi ses œuvres, la voici :

Francisco Rabelesio, Poeta sitiens ponebat.

Vita, Lyæe, sitis : liquisti, flebis, adures :
Membra, hominem, tumulum : morte, liquore, face³.

Dans cette épitaphe le disciple de Bacchus est seul célébré. Jacques Tahureau, poète et conteur qui mourut en 1555, c'est-à-dire deux ans après Rabelais, n'oublie pas le savant et le railleur, mais il semble faire allusion à quelques anecdotes courant déjà sur les derniers instants de l'auteur de *Gargantua*.

Ce docte né Rabelais, qui piquoit
Les plus piquans, dort sous la lame ici ;
Et de ceux même en mourant se moquoit,
Qui de sa mort prenoient quelque souci.

Rabelais était ennemi de Jules-César Scaliger, comme on l'a vu par la lettre à Bernard de Salignac, lettre dans laquelle il lui reproche assez durement son athéisme. Il est difficile de méconnaître Rabelais dans le *goinfre* et l'*athée* dont se plaint à son tour Scaliger en ses *Exercitations* contre Cardan (1557).

Ronsard, qui avait été en relations avec le grand prêtre du pantagruélisme, écrit l'épitaphe d'un bon liberon où il nous représente Rabelais « barbouillant dans le vin comme une grenouille dans la fange (1560) ».

C'est comme un concert qui s'élève et qui va *crescendo*. Bientôt toutes les biographies anecdotiques abondent dans le même sens, et nous avons l'image

1. Par Pierre Boulanger, médecin poitevin, dans son livre *Hippocratis Aphorismorum paraphrasis poetica*, 1587.
2. Celle d'Estienne Pasquier :

Sic et homines, sic et coelestia numina lusit,
Vix homines, vix ut numina læsa putet.

3. Construisez ainsi : *Vita, liquisti membra morte : Lyæe, flebis hominem liquore ; sitis, adures tumulum face.*